CIRCUIT NATIONAL VETERANS

Epée Hommes et Dames

CHALLENGE INTERNATIONAL VETERANS

Epée par Equipe de Club

Samedi 25 janvier 2014
et Dimanche 26 janvier 2014
SAINT-MAUR - Centre Sportif P. Brossolette

Saint-Maur

ETS LESCOUEZEC
CONCESSIONNAIRE FORGER
APPAREILS SANITAIRES • ROBINETTERIE
CHAUFFAGE • MÉTAUX • OUTILLAGE

La Griffe NOIRE
www.lagriffenoire.com
La Griffe Noire
La plus grande librairie de votre Région!

CARTEL escrime

formes et ombres...

L'Antiquaire de l'Escrime
Visitez le site et le magasin-musée!
www.antiquaire-escrime.com.fr

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler
www.creditmutuel.fr

V.G.A. Escrime – Saint-Maur

Les 25 et 26 Janvier 2014

CIRCUIT NATIONAL VETERANS EPEE

Hommes - Dames

Le 25 Janvier 2014

CHALLENGE INTERNATIONAL PAR EQUIPES DE CLUB EPEE

Vétérans Hommes – Seniors Dames

Retrouvez toutes les informations sur :

http://vga-escrime.over-blog.com (Veterans 2014)

REGLEMENT COMMUN des EPREUVES

selon le Règlement Sportif disponible sur le site de la FFE
http://www.escrime-ffe.fr/documents-outils-utiles/reglement-sportif

I - CATEGORIES

Selon Règlement Sportif FFE.

Les tireurs de la Catégorie V4 (Cat. C FIE) sont assimilés à la catégorie V3 en tirant dans cette catégorie, avec le handicap des V3.

II – INSCRIPTIONS

Les inscriptions devront être enregistrées le **Mercredi 22 janvier 2014 à 23h59 au plus tard** :

- Pour les tireurs licenciés FFE et les tireurs-arbitre, sur le site de la FFE **http://extranet.escrime-ffe.fr/**

- Pour les tireurs non licenciés FFE en envoyant un mail (Nom – Prénom – Club – Date de naissance) à l'adresse suivante :

stmaurveterans@gmail.com

Le **droit d'engagement est fixé à 15 €** pour les épreuves individuelles et **40€** pour l'épreuve par équipe.

Les tireurs non licenciés FFE sont exempts de droits d'engagement. Ils devront présenter leur licence nationale lors du pointage.

Le fait de s'engager, implique l'acceptation du présent règlement et les dispositions qui en découlent.

III - HORAIRES

SAMEDI 25 janvier

	Circuit National Vétérans HOMMES
Appel	11H00
Scratch	12H00

DIMANCHE 26 janvier

	Challenge par Equipes	Circuit National Vétérans DAMES
Appel	8H00	9H30
Scratch	8H30	10H00

Pointage

Le pointage des équipes sera ouvert dès le Samedi 17h (fortement recommandé).

IV – DEROULEMENT des EPREUVES :

- **Circuit National Hommes**

Selon le Règlement Sportif des CN Vétérans :

1 tour de poule (de préférence de 7 tireurs) avec handicap, sans éliminés, en 5 touches et 3 minutes, toutes catégories confondues suivi d'un Tableau d'Elimination Directe (TED) sans repêchage, en 10 touches et 2 fois 3 minutes, séparé par catégories.

Les TED sont établis sur le résultat du tour de poule.

- **Circuit National Dames**

  Selon le Règlement Sportif des CN Vétérans :

  -Jusqu'à 30 participantes : 1 tour de poule, catégories confondues, puis TED. Les poules sont de 10 tireurs au maximum et sont dédoublées à partir de 8,

  -A partir de 31 participantes : 2 tours de poules de 6 ou de 5 tireurs catégories confondues,

  puis TED séparé par catégories.

- **Challenge International par Equipes de Club**

  Réservé aux équipes de club (épreuve ouverte aux clubs étrangers) Vétérans Homme et Seniors Dames. Les équipes seront constituées de 3 ou 4 tireurs **du même club.**

  La somme des âges des tireurs en cours de rencontre doit toujours être égale ou supérieure à 150 ans.

  Le calcul des âges cumulés des tireurs, pour satisfaire aux minima nécessaires prend en compte l'année de naissance et la date de l'épreuve :
  Exemple : *2014 (année de l'épreuve) – 1960 (année de naissance) = 54 ans*

  Les Seniors Dames pourront participer à l'épreuve par équipes. Elles seront assimilées aux tireurs de la catégorie V1 pour le handicap. L'âge des Dames non Vétéran sera considéré être de 50, y compris en cas de participation à une Equipe mixte, et satisfera ainsi au total de 150 ans en cas d'Equipe composée uniquement de Dames. Une Dame Sénior, fille d'un participant dans une équipe, pourra participer pour cette équipe, quelque soit son club.

Des équipes constituées de tireurs, licenciés FFE de la même zone ou étrangers, pourront participer (inscription au plus tard le samedi à 17 heures). Ces équipes participeront au tour de poule, elles ne pourront pas participer au TED principal réservé aux clubs.

Organisation des rencontres

- En une ou plusieurs manches par relais
- Une manche est constituée de 3 relais à 5 et 10 touches ou 3 minutes
- Handicap négatif de 1 touche par différence de catégories (limité à 2, les V4 sont assimilés aux V3, les Seniors Dames aux V1). Le handicap est appliqué et annoncé par l'arbitre au début de chaque relais.

  Par exemple: une équipe termine son premier relais à 5/2, son équipier suivant (V2) rencontre un V3, le score est réduit d'une touche, le second relai débute donc à 4/2 et se terminera à 10 touches ou 3 minutes.

- En cas d'égalité entre 2 équipes à la fin du temps réglementaire, les 2 derniers relayeurs resteront en piste et tireront une minute supplémentaire (Selon le règlement, tirage au sort et touche décisive).

- Chaque équipe ne pourra effectuer qu'un remplacement par manche, ce changement devra être impérativement annoncé à l'arbitre et à l'équipe adverse avant le début d'une manche.

- Aucun remplacement ne pourra être accepté en cours d'une manche, même sur blessure.

- En cas d'abandon d'un tireur sur blessure, le score de l'équipe adverse est complété jusqu'à 5, 10 ou 15 touches en fonction du relais en cours.

- Si la blessure intervient lors de la première ou de la seconde manche, un changement de tireur pourra s'effectuer pour la manche suivante.

- Si un compétiteur commence un relais à la place d'un de ses équipiers, la manche en cours sera perdue par l'équipe qui a commis l'erreur, dès lors qu'une touche aura été marquée au cours du relais.

- Les équipes devront se présenter sur leur piste directement aux horaires indiqués en tenue pour commencer la rencontre.

- En cas d'absence d'une équipe, les arbitres procéderont aux premier et deuxième appels (en appliquant les sanctions prévues par le règlement FIE) avant de déclarer l'équipe présente victorieuse de la rencontre.

- En cas d'absence des deux équipes, les sanctions ne seront appliquées qu'à partir de l'arrivée d'une des deux équipes. Si après 5 minutes les deux équipes sont toujours absentes, il leur sera attribué une double défaite.

Formule de la compétition

- **1 tour de poules** de 6 équipes (ou 5), décalage par ligue et par nation. Les rencontres sont disputées en **1 seule manche** de 3 relais. L'ordre des matchs est communiqué par chaque équipe au début de chaque manche.

- **Tableau d'élimination directe** établi à partir des résultats des poules. Tableau principal A limité à 32 équipes de club, les 2 premières équipes de club de chaque poule sont qualifiées, les suivantes sont qualifiées selon leur indice (V/M, puis TD/TR). Les places dans le TED sont déterminées selon les résultats du tour de poule (V/M, puis TD/TR). Les rencontres sont disputées en **2 manches gagnantes** avec une pause de 3 minutes entre chaque manche**.**

  Les équipes non qualifiées dans le tableau principal A tireront dans le tableau B. La formule pourra être adaptée en fonction du nombre d'équipes.

- **Arbitrage**

  - Epreuves individuelles

    Conformément au Règlement Sportif. Aucun arbitre n'est exigé pour les tireurs étrangers.

  - Epreuve par équipes

    - Un Club doit fournir un arbitre de Niveau Formation Régional minimum dès la 2nde équipe engagée.
    - Il n'appartient pas obligatoirement au Club concerné, ni à sa Ligue, ni même à sa zone.
    - Cet arbitre est autorisé à tirer.
    - Aucun arbitre n'est exigé pour les équipes de clubs étrangers.

- **Directoire Technique**

Un directoire technique constitué au jour des épreuves tranchera toutes contestations pour les trois compétitions.

- **Restauration**

Un buffet/buvette sera à votre disposition sur place pendant les deux journées de compétition.

- **Matériel**

Un stand de la société CARTEL sera à disposition pendant les deux journées de compétition.

V – LIEU

Les compétitions se dérouleront au

Centre Sportif Pierre Brossolette
51 avenue Pierre Brossolette
94100 SAINT-MAUR

(02 29 39 E – 48 48 30 N)

L'accès au Centre Sportif devra se faire à partir du parking situé **derrière** le centre sportif, les tables d'inscription se trouveront au rez-de-chaussée.

Pour se rendre au Centre Sportif :

- Transports en commun

  - Depuis Paris

Ligne de RER A, direction **"Boissy-Saint-Léger"**
- descendre à la station **Saint-Maur Créteil** (coté Rue Leroux) puis prendre l'autobus N° 306 et descendre à **Anatole France – Pierre Brossolette** (env. 10 ', puis 150 m du Centre Sportif) (cf site RATP pour les horaires, fonctionne aussi le dimanche matin en horaires limités)

- ou descendre à la station **"Saint-Maur le Parc".**
Sortir à l'arrière du train par la petite sortie et longer la voie de RER (***Avenue de Lattre-de-Tassigny***) jusqu'au **Square Neptune**, tourner alors à gauche de manière à longer le stade ***Adolphe Chéron*** par la gauche (***Avenue de Neptune***). Tourner à droite après le stade (***Avenue Pierre Brossolette***), vous arrivez alors devant le centre sportif Pierre Brossolette (sur votre gauche, environ 700 mètres)

  - Depuis Créteil

Les hôtels Novotel et Ibis sont situés sur la Nationale 186 sur laquelle circule le T.V.M.
Le TVM mène à la Gare de RER A de Saint-Maur Créteil. Ensuite, voir ci-dessus « Depuis Paris ».

En voiture, cf les deux plans ci-dessous

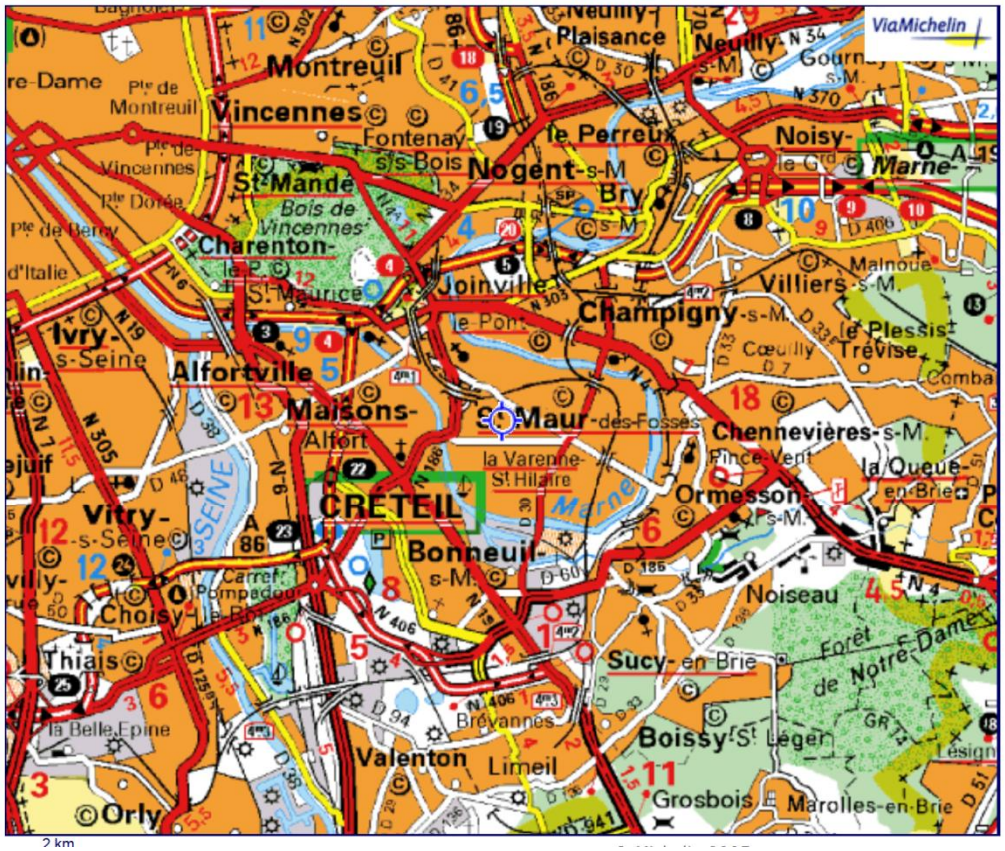

Plan du quartier

VI – HEBERGEMENT

Quelques hôtels que vous pouvez contacter pour l'hébergement du samedi soir :

Comfort Hotel ***
1 Bd de Créteil
94000 SAINT MAUR
Tel : 01.49.76.03.65
(TVM Station Pont de Créteil, 400 m du RER A Saint-Maur Créteil, 5 mn en voiture du Centre Sportif)
(61 € + 9,5 € Pdj demander tarif CN Vétérans)

Hôtel Kyriad **
Avenue Jean Rostand
94380 BONNEUIL SUR MARNE
Tel : 01 49 56 11 46

Hotel Ibis (Carrefour Pompadour)
14 rue Basse-Quinte
94034 Créteil Cedex
Tel : 01 49 80 12 22
(TVM Station Pompadour 150 m – 38 € / ch + Pdj 9,5 €- demander tarif Ibis Sport + convocation/liste engagement et licence)
(26 26 32 E 48 46 27 N)

Hotel Campanile Créteil
52 avenue du chemin de Mesly
94000 Créteil
Tel : 01 43 39 20 87

Kyriad Prestige Hôtel et Restaurant
(*RER A Joinville à 500 m***)**
16 av Général Galliéni
94340 Joinville le Pont
Tel : 01 48 83 11 99

Cinépole Hôtel **
8 av Platanes 94340 Joinville le Pont
Tel : 01 48 89 99 77
Mail : cinepole@wanadoo.fr

Novotel Créteil Le Lac
Rue Jean Gabin – 94000 Créteil
(*200 m TVM Station Base de Loisirs ou Préfecture Créteil)*

VII – NOS PARTENAIRES

Le **Circuit National Vétérans de Saint-Maur et le Challenge International par équipes Vétérans** sont organisés en partenariat avec :

La ville de Saint-Maur

Cartel Escrime

http://www.lescouezec.fr/ Lescouezec

La Griffe Noire

Retrouvez toutes les informations sur www.lagriffenoire.com

La plus grande librairie de votre région ouvert 7 jours / 7
30 000 références en BD, SF, jeunesse, romans, guides, Beaux-livres.
Des conseils personnalisés, des avis pertinents, des critiques acerbes, présent à la **télévision** sur la 5 et LCI.
Organisateur de **"St Maur en poche"** tous les ans en juin, 1500 m² de librairie en plein air, plus de 15 000 visiteurs

Atelier métal d'art : une nouvelle vie pour les objets d'art en métal.

Restaurateur d'objets d'art et décoratifs, Kamal Taghdisi, lauréat 2008 "jeunes talents de l'artisanat du Val-de-Marne" est un artisan des plus recherchés.
Le travail des métaux comme le bronze, l'argent, et plus particulièrement le régule n'ont aucun secret pour lui et c'est avec beaucoup de minutie et de finesse qu'il répare les objets d'art...

http://saintmaurdesarts.com/kamaltaghdisi.html